

DEPARTEMENT
DES COTES D'ARMOR

MAIRIE de
**JUGON LES LACS-
COMMUNE
NOUVELLE**
2, Place du Martray
22270

☎ 02.96.31.61.62

☎ 02.96.31.69.08

mairie@jugonleslacs-cn.fr

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 MAI 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON LES LACS – COMMUNE NOUVELLE, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRÉSENTS : M. Eric MOISAN, Maire, M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, M. Jacky GILLET, Mme Mauricette DIRR, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, M. Cédric BOUGON, M. Alexis POIDEVIN, M. Thierry LEBOUCHER, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

M. Jacky GILLET a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC

Absents : M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : Mme Stéphanie FLEGEAU

Objet de la Délibération
n°20220519-070

Date de la convocation et d'affichage : 13 mai 2022

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

- CONVENTION CHATS ERRANTS

Selon l'article L211-27 du Code Rural, la commune peut autoriser l'association « L'école des chats Libres du Penthièvre » pour la capture des chats libres (en état de divagation, sans propriétaire, ou sans détenteur, et vivant en groupe dans les lieux publics de la commune. Elle autorise leur stérilisation et leur identification préalablement à leur relâche dans ces mêmes lieux.

Considérant le rôle de cette association, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec l'Association « L'école des chats Libres du Penthièvre » et accepte de verser à cette association 600 € (60 € par chat errant identifié et déparasité devenu libre X 10) pour l'année 2022.

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN


